



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 août 2023

Viande de porc : ouverture du marché australien pour les exportations françaises

Les autorités australiennes ont officiellement ouvert ce jour leur marché à la viande de porc crue française.

Cette décision est l'aboutissement de longues négociations engagées depuis une dizaine d'années par le Ministère chargé de l'agriculture.

Elle illustre l'activité intense de négociation conduite de manière collégiale sous l'égide du Ministère, en collaboration avec, FranceAgriMer, les organisations professionnelles, et le réseau des Conseillers agricoles en Ambassade, ce qui forme une véritable « diplomatie sanitaire », pour ouvrir des marchés dans les pays tiers pour les exportations de produits agroalimentaires français, et les maintenir ouverts. C'est une décision favorable aux producteurs français, à la souveraineté alimentaire et qui permet de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

Dans ce cadre, l'Australie, rassurée par le sérieux des dispositions mises en œuvre en France en matière de biosécurité des élevages et des sites de productions, mais aussi de préparation ou de lutte vis-à-vis d'épizooties comme les pestes porcines (classique et africaine), a validé le protocole et le certificat sanitaire d'exportation proposés par la France, qui vise à encadrer ces exportations en Australie concernant les viandes, soit des viandes fraîches, transportées congelées et destinées à la transformation, par exemple en jambon et bacon.

Elle pourra ainsi diversifier ses exportations sur ce marché, aux côtés d'autres partenaires commerciaux européens comme le Danemark ou les Pays-Bas.

Pour Marc Fesneau *« le commerce de produits agricoles entre pays, quand il respecte les exigences sanitaires et de production du pays qui les importe, quand il est pensé comme un outil de sécurité collective et de paix, et non comme une arme, est bénéfique à tous. Je remercie les équipes du ministère, engagées en faveur de nos producteurs, et les professionnels, pour l'aboutissement de cette négociation, et plus généralement de tous les succès collectifs que nous engrangeons en matière d'export. »*

J'ai dit dès mon arrivée, en pleine articulation avec Olivier Becht, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, que je souhaitais que nous fassions de l'export une de nos priorités au service d'une agriculture conquérante sur les marchés. Nous continuerons. »

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv